

NOUS CONTACTER

N° client : 6 026 202 682  
Identifiant Internet :  
FOUILHAC.ELODIE@GMAIL.COM

Par Internet

edf.fr

application mobile : EDF & MOI

mail : serviceclient@edf.fr

Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

09 70 82 15 51

(Service gratuit + prix appel)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

09 70 83 33 33

(Service gratuit + prix appel)

Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 21941  
62978 ARRAS CEDEX 9

Urgence dépannage Electricité (Enedis)

0972675046 (Service gratuit + prix appel)

NOUS ADRESSER VOTRE CHEQUE ENERGIE

Par internet

<https://www.chequeenergie.gouv.fr>

Par courrier

EDF TSA 81401  
87014 LIMOGES Cedex 1

Lieu de consommation

T3 MAIRIE  
LE BOURG  
46500 REILHAC

Titulaire du contrat

Mme FOUILHAC ELODIE

Votre contrat

N° de client : 6 026 202 682

N° de compte : 4 08 4 046 508 560

(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

Electricité "Vert Électrique"

- Point de livraison (PDL) :  
N° 23 494 066 566 446
- Puissance : 06 kVA
- Heures Creuses  
0H02-8H02



Mme FOUILHAC ELODIE  
70 CHEMIN DE LAGADET  
46500 REILHAC

Toulouse, le 16 mai 2024

Bonjour Madame FOUILHAC,

Vous avez choisi la mensualisation pour régler vos factures EDF. Dans ce cadre, vous trouverez ci-joint votre facture de régularisation et votre bilan personnalisé « MA CONSO & MOI ».

Ces documents prennent en compte vos consommations d'énergie, votre abonnement mensuel et les éventuels services souscrits.

Le montant total TTC de votre facture correspond à la différence entre les montants facturés et les prélèvements déjà effectués sur votre compte, sur la période concernée.

J'espère que ces précisions vous permettent de bien comprendre le montant de votre facture de régularisation.

A bientôt,

Votre conseiller EDF



PJ : votre facture de régularisation et votre bilan « MA CONSO & MOI »



## NOUS CONTACTER

N° client : 6 026 202 682  
Identifiant Internet :  
FOUILHAC.ELODIE@GMAIL.COM

### Par Internet

edf.fr

application mobile : EDF & MOI

mail : serviceclient@edf.fr

### Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

09 70 82 15 51

(Service gratuit + prix appel)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

09 70 83 33 33

(Service gratuit + prix appel)

### Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 21941  
62978 ARRAS CEDEX 9

Urgence dépannage Electricité (Enedis)

0972675046 (Service gratuit + prix appel)

## NOUS ADRESSER VOTRE CHEQUE ENERGIE

### Par internet

https://www.chequeenergie.gouv.fr

### Par courrier

EDF TSA 81401  
87014 LIMOGES Cedex 1

### Lieu de consommation

T3 MAIRIE  
LE BOURG  
46500 REILHAC

### Titulaire du contrat

Mme FOUILHAC ELODIE

### Votre contrat

N° de client : 6 026 202 682

N° de compte : 4 08 4 046 508 560

(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

Electricité "Vert Électrique"

• Point de livraison (PDL) :

N° 23 494 066 566 446

• Puissance : 06 kVA

• Heures Creuses

OH02-8H02



Document à conserver 5 ans

Page 1/4



Mme FOUILHAC ELODIE  
70 CHEMIN DE LAGADET  
46500 REILHAC

### Facture du 16/05/2024

N° 34 448 874 915

|                             |            |
|-----------------------------|------------|
| Electricité (relevé Enedis) | 1 013,32 € |
| TVA                         | 190,27 €   |
| Paiements déjà effectués    | -518,00 €  |

Facture TTC

685,59 €

Montant total

685,59 €

TTC

Prélevé le  
31/05/2024



### Votre chèque énergie a été pris en compte

- Nous avons bien reçu votre chèque énergie de 63,00 €.
- Votre "montant total de 685,59 € TTC" en tient compte.



### Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 15/05/2025.
- Relève automatique de votre compteur électricité vers le 15 de chaque mois.



### Prélèvement automatique

Le montant de 685,59€ sera prélevé le 31/05/2024 sur le compte ci-dessous :

Titulaire du compte : ELODIE FOUILHAC

Compte bancaire : FR7611206\*\*\*\*07\*\*\*\*\*198\*\*\*

Détail de la facture du 16/05/2024 N°34448874915

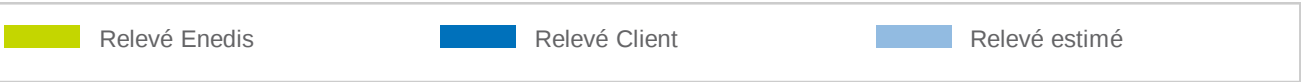
 **Votre contrat Electricité**  
"Vert Électrique" - 06 kVA - Option Heures Creuses - Compteur communicant n°02206166336130  
Horaires heures creuses - 0H02-8H02 - (peuvent varier de quelques minutes)

|                                                              | Prix €HT/mois  | Montant €HT            | TVA             |
|--------------------------------------------------------------|----------------|------------------------|-----------------|
| <b>Abonnement</b>                                            |                |                        |                 |
| Heures Creuses - 06kVA - du 28/09/23 au 18/03/24             | 10,55          | 60,00                  | 5,5%            |
| Heures Creuses - 06kVA - du 19/03/24 au 15/05/24             | 10,70          | 20,40                  | 5,5%            |
| Heures Creuses - 06kVA - du 16/05/24 au 14/06/24             | 10,70          | 10,70                  | 5,5%            |
| Déduction - Heures Creuses - 06kVA - du 28/09/23 au 15/11/23 | 10,55          | -17,00                 | 5,5%            |
| <b>Total Abonnement (dont acheminement 52,03 €)</b>          |                | <b>74,10</b>           |                 |
|                                                              | Relevé début   | Relevé fin             | Conso kWh       |
| <b>Consommation</b>                                          |                |                        |                 |
| Heures Creuses - 06kVA - du 28/09/23 au 15/05/24             | 6938 (Enedis)  | 9160 (Enedis)          | 2222            |
| Heures Pleines - 06kVA - du 28/09/23 au 15/05/24             | 10018 (Enedis) | 12603 (Enedis)         | 2585            |
| <b>Total Consommation (dont acheminement 239,38 €)</b>       |                |                        | <b>4807</b>     |
|                                                              |                |                        | Prix €HT/ kWh   |
|                                                              |                |                        | Montant €HT     |
|                                                              |                |                        | TVA             |
| <b>Taxes et Contributions</b>                                |                |                        |                 |
| Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE)          | 4807           | 0,00923 <sup>(3)</sup> | 44,35           |
| Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)      |                |                        | 11,41           |
| <b>Total Taxes et Contributions</b>                          |                |                        | <b>55,76</b>    |
| <b>Total Electricité hors TVA</b>                            |                |                        | <b>1 013,32</b> |

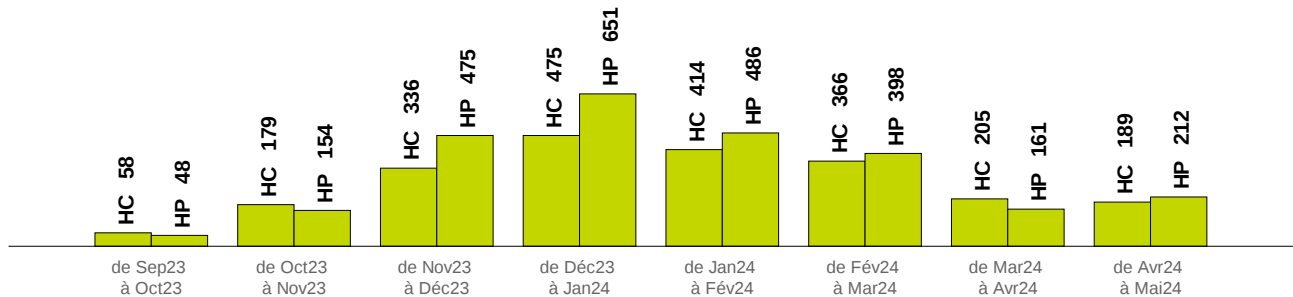
En conclusion : situation de votre compte depuis le démarrage de votre échéancier

|                                              |                  |                                           |
|----------------------------------------------|------------------|-------------------------------------------|
| Total facture hors TVA du 16/05/2024         | 1 013,32 €       | <b>Montant total<br/>685,59 €<br/>TTC</b> |
| TVA 20,00 % sur un montant total de 927,81 € | 185,56 €         |                                           |
| TVA 5,50 % sur un montant total de 85,51 €   | 4,71 €           |                                           |
| <b>Total facture TTC du 16/05/2024</b>       | <b>1203,59 €</b> |                                           |
| <b>Paiements déjà effectués</b>              | <b>-518,00 €</b> |                                           |

 Evolution de votre consommation facturée en kWh



 Votre consommation en Electricité





## Des infos à portée de main !

Des explications concernant les taxes et contributions sur  
[particulier.edf.fr/taxes](http://particulier.edf.fr/taxes)

Mieux comprendre les détails de votre facture sur  
[particulier.edf.fr/facture](http://particulier.edf.fr/facture)

Etre informé sur les prix sur  
[particulier.edf.fr/prix](http://particulier.edf.fr/prix)

## Pour votre information

### Données personnelles

Nous vous invitons à consulter la mise à jour de notre charte de protection des données, disponible sur notre site [particulier.edf.fr](http://particulier.edf.fr) via l'onglet "Données personnelles" en bas de page. Vous pouvez aussi la demander à votre conseiller EDF, dont les coordonnées sont rappelées en première page de cette facture

### Païement par chèque énergie

Si le montant de votre chèque énergie ou de vos aides sociales est supérieur à votre facture, le solde positif n'est pas remboursable. Il viendra en déduction des factures suivantes. Le détail de vos paiements est disponible sur votre espace client.

### Prix

Electricité : Le montant de la CSPE a évolué le 01/02/2024. Le montant de la CTA a évolué le 01/08/2023. Conformément à l'article 8 de vos CGV, les prix de votre offre ont évolué le 14/09/2023 et le 19/03/2024. Plus d'information sur le site [edf.fr](http://edf.fr).

### Consommation

- (1) Evolution au 19/03/24 : sur les 2222 kWh facturés, 1848 kWh à 0,1566 €/kWh et 374 kWh à 0,1490 €/kWh
- (2) Evolution au 19/03/24 : sur les 2585 kWh facturés, 2228 kWh à 0,2093 €/kWh et 357 kWh à 0,2017 €/kWh

### Taxes et contributions

La CTA, TICGN, CSPE, TCFE évoluent conformément à la réglementation

- (3) CSPE : Evolution au 01/02/24 : sur les 4807kWh facturés, 2830kWh à 0,00100€/kWh et 1977kWh à 0,02100€/kWh
- CTA électricité : 21,93% de la part acheminement de l'abonnement

### Pénalités de retard

Conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal appliqué au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 €.

### Mentions relatives à votre contrat d'électricité :

Résiliation possible du contrat à tout moment sans préavis ni pénalité.

**Offre de marché.**

**Les garanties d'origine certifient qu'une quantité d'électricité d'origine renouvelable, équivalente à la consommation du client, est injectée sur le réseau électrique.**

**Origine 2021 de l'électricité de votre offre, certifiée par des garanties d'origine : 99,4% hydraulique France, 0,6% Allemagne.**

**Origine 2021 de l'électricité vendue par EDF et indicateurs d'impact environnemental : [www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf](http://www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf)**

Votre mode de consommation a peut être évolué. Assurez vous que votre consommation annuelle corresponde bien à l'option que vous ayez souscrite et si besoin, contactez nous !

### Vous souhaitez faire une réclamation écrite ?

**Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes**, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais

- **Etape 1** : vous adressez votre réclamation par internet à [particulier.edf.fr](http://particulier.edf.fr) ou par courrier à EDF SERVICE CLIENTS - TSA 21941 - 62978 ARRAS CEDEX 9.
- **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation par internet à [particulier.edf.fr](http://particulier.edf.fr) ou par courrier à EDF Service Consommateurs - TSA 31942 - 62978 ARRAS CEDEX 9.

Si vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Consommateurs, et si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Consommateurs, vous pouvez saisir directement et gratuitement le Médiateur de la Consommation du groupe EDF sur le site <https://mediateur.edf.fr> ou, par courrier au : Médiateur du groupe EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8.

Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir directement et gratuitement le médiateur national de l'énergie sur [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr) ou, par courrier, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr), le site d'information des pouvoirs publics,

**0 800 112 212** Service & appel gratuits

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux Conditions Générales de Vente ou rendez-vous sur [cgv.edf.com](http://cgv.edf.com)





Mme FOUILHAC ELODIE  
70 CHEMIN DE LAGADET  
46500 REILHAC

Le 16 Mai 2024,

Objet : les Conditions Générales de Vente (CGV) de fourniture d'électricité évoluent.

Madame,

**Ce document vous est adressé à titre d'information. Les évolutions de vos CGV ne remettent pas en cause votre fourniture d'électricité et vous n'avez aucune action à réaliser.**

Les CGV des Clients résidentiels évoluent pour prendre en compte notamment le déploiement des compteurs communicants Linky et des précisions sur nos pratiques commerciales(1).

**Les nouvelles dispositions s'appliqueront 1 mois après la réception de ce courrier.**

L'objectif de ce courrier ? Vous aider à mieux comprendre les principales évolutions des CGV. En voici, ci-dessous, un résumé en quelques lignes.

#### **Article 1 - Objet**

La nouvelle rédaction précise que les consommations régies par les présentes CGV sont réservées à un usage principalement domestique. Le Client doit informer EDF en cas de changement de sa situation, notamment en cas d'affectation de sa consommation d'électricité à son activité professionnelle. À noter toutefois, le fait qu'un Client résidentiel fasse ponctuellement du télétravail depuis son domicile n'affecte pas l'usage domestique de l'alimentation de son logement.

#### **Article 4-2 : Date de prise d'effet du contrat**

La nouvelle rédaction précise la date de prise d'effet pour les Clients équipés d'un compteur communicant Linky. La mise en service est réalisée à distance par télé-opération au plus tôt le lendemain de l'envoi de la demande de mise en service, sauf si une intervention du Distributeur sur place est nécessaire.

#### **Article 6 - Conseil tarifaire**

La nouvelle rédaction précise que le conseil tarifaire délivré par un conseiller client est établi sur la base des usages et équipements déclarés par le Client.

(1) Si vous avez souscrit vos contrats à compter du 25 mai 2023, vos CGV prennent déjà en compte les nouvelles dispositions.

**Article 10-1 - Modalités de facturation**

Un Client équipé d'un compteur communicant Linky, qui n'a pas opté pour la mensualisation, reçoit tous les deux mois une facture établie sur la base de ses consommations réelles télé-relevées et transmises par le Distributeur.

**Article 14-3 - Résiliation du contrat**

La nouvelle rédaction précise les modalités de résiliation pour les Clients équipés d'un compteur communicant Linky. Les consommations prises en compte pour l'établissement de la facture sont celles télé-relevées le jour de la résiliation.

**Article 10-3 - Modes de paiement**

Les CGV énumèrent les différents modes de paiement. Le TIP en ligne, très peu utilisé, est supprimé.

La nouvelle rédaction précise, par ailleurs, qu'à la suite de deux rejets de prélèvement de mensualisation consécutifs, le prélèvement automatique est suspendu. Cette pratique a pour but d'éviter aux Clients la facturation de frais bancaires. Pour les Clients ayant opté pour la mensualisation, le rythme de facturation sera alors modifié, leurs factures leur seront adressées tous les deux mois.

**Article 19 - Correspondance et informations**

Le Client peut contacter un conseiller EDF par téléphone au 3404 (Service gratuit + prix appel).

Par ailleurs, **la synthèse des dispositions générales relatives à l'utilisation du réseau public de distribution** (Annexe 2 bis au contrat GRD-F) figurant en annexe des CGV a été modifiée par le distributeur.

**En cas de désaccord avec les présentes modifications apportées aux CGV, vous pouvez résilier votre contrat à tout moment et sans pénalité quel qu'en soit le motif.**

**Comment se procurer vos nouvelles CGV ? Rendez-vous sur le site particulier.edf.fr, dans votre espace client ou par courrier en appelant le numéro indiqué sur votre facture.**



Période du 1 octobre 2023  
Au 16 mai 2024

# MA CONSO & MOI

ELODIE  
FOUILHAC

T3 MAIRIE  
LE BOURG  
46500 REILHAC

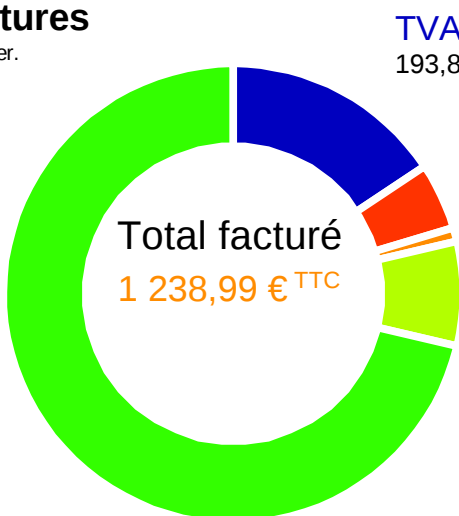
Bilan factures

## Votre bilan factures

Ce montant n'est pas à régler.

Consommation  
883,46 €<sup>HT</sup>

Abonnement  
91,10 €<sup>HT</sup>



TVA  
193,80 €

Taxes et  
contributions  
58,39 € hors TVA

Services,  
prestations,  
remises  
12,24 €<sup>HT</sup>  
Prestation Distributeur 12,24 €<sup>HT</sup>

Economies  
d'énergie

## Réduisez les consommations inutiles !

Laissez refroidir les plats chauds  
avant de les mettre au réfrigérateur.



## Votre Suivi Conso d'un simple clic

Dans votre espace client ou en téléchargeant l'application EDF&MOI avec ce QR code, vous pouvez :

- connaître votre consommation d'énergie par mois, par jour et même par période de 30 minutes <sup>(1)</sup>,
- découvrir les appareils électriques qui consomment le plus,
- bénéficier de nos astuces pour réduire vos dépenses d'énergie.



- N° Client : 6026202682
- N° de PDL : 23 494 066 566 446
- Vert Électrique - Heures Creuses

<sup>(1)</sup> Il suffit de donner votre accord pour que le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité ENEDIS transmette vos données de consommation quotidienne à EDF.

Si vous avez un compteur Linky<sup>TM</sup>, vous pouvez également accéder à vos données de consommation sur l'espace sécurisé mis à disposition par le gestionnaire du réseau de distribution Enedis ([www.enedis.fr](http://www.enedis.fr)).



EDF-SA au capital de  
2 084 365 041 €  
Siège social : 22-30 avenue  
de Wagram 75382 Paris  
Cedex 08 - France  
R.C.S. PARIS 552 081 317  
SIRET 552 081 317 66522

[www.edf.fr](http://www.edf.fr)

Direction Commerce

Tour EDF  
20 place de la Défense  
92050 Paris La Défense cedex

Origine 2021 de l'électricité de votre offre, certifiée par des  
garanties d'origine : 99,4% hydraulique France, 0,6%  
Allemagne.

Origine 2021 de l'électricité vendue par EDF et indicateurs  
d'impact environnemental :  
[www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf](http://www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf)

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



